



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
EMPLOI**

N° Spécial

13 janvier 2023

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DEVECO du 13 janvier 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI	Page
DEVECO N° 2023-04	06.01.2023	Arrêté Portant transformation du Groupement d'intérêt public « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » en association.	3

DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Arrêté n°2023-04 du 06 janvier 2023

Portant transformation du Groupement d'intérêt public « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » en association

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5313-1 et suivants ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit et notamment son article 101 ;

Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 modifié relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté DAE/1 n°2001-68 du 26 septembre 2001, portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » conclue le 4 juillet 2001 ;

Vu l'arrêté n°2021-061 du 25 septembre 2021 portant prorogation du GIP « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » pour une durée indéterminée à compter du 1er octobre 2021 ;

Vu la décision de l'Assemblée Générale du GIP en date du 5 juillet 2021 approuvant à l'unanimité la décision du GIP de renouveler sa convention pour une durée indéterminée, à compter du 1er octobre 2021 ;

Vu la délibération de l'Assemblée Générale constitutive du 16 décembre 2022 décidant à l'unanimité la transformation du GIP en association relevant de la loi du 1er juillet 1901 et approuvant les statuts de l'association «Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Asnières-sur-Seine et de Villeneuve-la-Garenne » ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La transformation du groupement d'intérêt public dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » en association relevant de la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association, dénommée « Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Asnières-sur-Seine et de Villeneuve-la-Garenne » est approuvée.

ARTICLE 2 : La transformation du groupement d'intérêt public en association n'entraîne ni dissolution, ni création d'une personne morale nouvelle. Les droits et obligations du groupement d'intérêt public sont transférés de plein droit et en pleine propriété à l'association « Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Asnières-sur-Seine et de Villeneuve-la-Garenne ».

ARTICLE 3 : Les biens du groupement d'intérêt public sont transférés de plein droit et en pleine propriété à l'association « Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Asnières-sur-Seine et de Villeneuve-la-Garenne ».

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice de l'unité départementale de la DRIEETS sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 06 janvier 2023

Le Préfet des Hauts-de-Seine,

Signé

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>